

PROJET PEDAGOGIQUE

ALSH MUNICIPAL

Sommaire

1. Présentation de la structure

- La Mairie
- L'ALSH

2. Organisation

- Les locaux
- Le rôle du directeur
- Le rôle de l'animateur
- Le rôle de l'animateur référent

3. Les intentions éducatives

- Les orientations pédagogiques
- Les mercredis
- Les petites vacances
- Les vacances d'été

4. L'évaluation du projet pédagogique

Mairie

L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) est géré par la mairie de Petit Mars.

La Mairie se situe Boulevard St Laurent 44390 Petit Mars. Tél : 02/40/72/77/16.

Mail : mairie@petitmars.fr

Le Maire est M. Guellier Dominique, l'adjoint chargé de l'enfance et la jeunesse est M. Besnier Jean-Luc.

Le comité de pilotage est composé de trois élus, trois parents et de trois agents.

La mairie dispose d'un bus et d'un mini bus pour assurer le transport des enfants.

Accueil de loisirs

L'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) se situe Mont Jarrie 44390 Petit Mars. Tél : 02.28.24.98.45. Mail : alsh.petitmars@yahoo.fr.

L'ALSH est ouvert aux enfants de 4 à 13 ans répartis en 3 tranches d'âges (4/5 ans, 6/9 ans, 10/13 ans).

ORGANISATION

Caractéristiques des locaux

L'accueil de loisirs est installé dans un seul bâtiment dénommé « planète-Mars ».

Il est divisé en deux parties : une spécifique aux activités et une seconde dédiée à la restauration.

Dans la partie activité, il y a une salle pour les 4/5 ans (qui est également la salle d'accueil), une salle pour les 6/9 ans, une salle pour les 10/13 ans, des sanitaires, le bureau du directeur de l'alsh, une salle de repos (sieste, un espace vestiaire).

Toute cette partie sert également à l'accueil périscolaire le reste de l'année. Une organisation avec l'équipe de direction du périscolaire à été mise en place conjointement avec l'alsh afin que la gestion de l'espace soit efficace en terme d'installation et de rangement.

L'autre partie qui concerne la restauration, est séparée par des portes fermées à clé (seule l'équipe d'animation peut y accéder). Dans cette partie, il y a une zone de plonge, une zone cuisson, une réserve, une chaufferie, un local rangement, un local ménage, un local technique, des sanitaires pour le personnel, des sanitaires femmes et hommes séparés et une grande salle de repas, ainsi qu'une salle animateur. (cf. plan en annexe)

Rôle l'animateur :

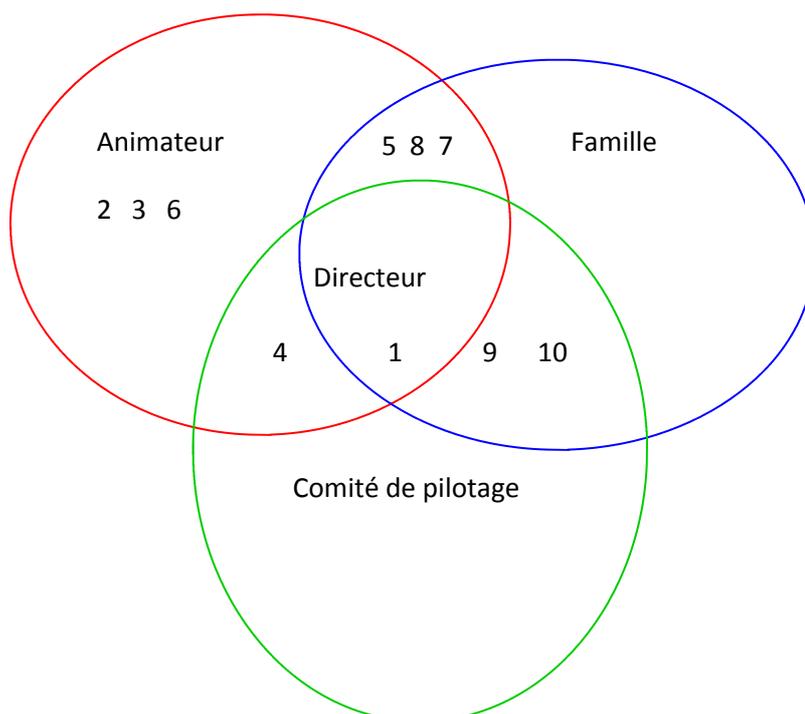
- Il adhère au projet pédagogique.
- Il participe au projet d'animation.
- Il prépare son projet d'activité.
- Il participe activement à la préparation et à la vie de l'ALSH.
- Il sait orienter un enfant blessé vers l'assistant sanitaire en cas de nécessité.
- Il prend des initiatives et anime des temps de vie quotidienne, et d'activités de loisirs.
- Il travaille en équipe
- Il s'adapte au public et à son environnement.
- Il adopte un comportement :
Respectueux de la loi et des règles de vie de l'ALSH.
Respectueux des autres personnes.
Respectueux des locaux et du matériel.
Ne mettant pas en danger physique, affective ou morale sa personne ou celle d'un autre.

Rôle de l'animateur référent :

- Il est choisi par l'équipe de direction selon les critères d'expérience et de responsabilité.
- Il a les mêmes exigences que l'animateur.
- Il fait le lien entre l'animateur et l'équipe de direction.
- Il prend des initiatives d'ordre administratif
- Il informe la direction de toutes initiatives engagées
- Il fait le lien entre les familles et l'équipe de direction.

Rôle du directeur :

1. Il est garant du projet pédagogique.
2. Il est formateur auprès des animateurs.
3. Il est le coordinateur des activités et des actions.
4. Il assure la gestion administrative et financière de l'alsh.
5. Il anime les temps de réunion de préparation, d'évaluation, et de bilan.
6. Il soutient les animateurs, veille dans la mesure du possible aux bonnes relations dans l'équipe.
7. Il gère l'accueil des familles en lien avec l'animateur référent.
8. Il fait le lien pédagogique entre les familles et les animateurs.
9. Il fait le lien administratif entre les familles et la mairie.
10. Il établit le bilan annuel des activités.



INTENTIONS EDUCATIVES DE L'ALSH

Introduction :

Notre démarche est de faire de l'ALSH un lieu ludique, d'épanouissement, de citoyenneté, d'apprentissage et d'expérimentation.

Les valeurs d'éducation populaire guident toute notre action, les activités doivent donc être accessibles à tous. Elles doivent être menées en favorisant l'action des enfants : l'enfant est fait de ce qu'il fait.

Enfin, la réalisation (manuelle, sportive, scientifique, artistique...) doit être issue principalement de l'imaginaire et de la créativité de l'enfant.

C'est pourquoi nos objectifs pédagogiques sont les suivants :

1. Proposer des activités riches et diversifiées
2. Développer la capacité de l'enfant à faire l'apprentissage de la citoyenneté
3. Développer la communication avec les familles
4. Permettre aux enfants de vivre des temps ludiques en respectant un rythme de vacances et de loisirs

Orientations pédagogiques communes à chaque période d'ouverture :

PROPOSER DES ACTIVITES RICHES ET DIVERSIFIEES.

Activités manuelles et créatives :

Objectif principal :

Permettre à l'enfant d'exprimer son imagination, sa créativité et de développer sa motricité fine.

Objectifs secondaires :

- Acquérir ou solliciter des gestes techniques
- Avoir le plaisir de toucher et de transformer la matière
- Avoir le plaisir de créer et de voir le résultat
- Avoir une approche de la culture de l'activité

Exemples :

Peinture, graphisme, modelage, dessin, découpage, collage, bricolage, cuisine...

Education à la nature et à l'environnement :

Objectifs principaux :

Solliciter chez l'enfant son sens de l'observation pour lui permettre de comprendre, de connaître, d'apprécier et par conséquent de respecter son environnement.

Susciter la curiosité de l'enfant pour tout ce qui a trait à son environnement naturel proche.

Objectifs secondaires :

Sensibiliser au recyclage aux actions humaines négatives sur l'environnement
Donner des outils permettant d'identifier la faune et la flore, les écosystèmes, la chaîne alimentaire
Sensibiliser à la météo et aux phénomènes naturels.

Exemples :

Participations aux rencontres écologistes (SEPNB, Bretagne Vivante), atelier pêche, activités avec matériaux de récupération, sortie nature, création d'un club nature, participation au projet d'agenda 21 local.

Activités scientifiques et techniques :

Objectifs principaux :

Repérer, approcher, observer et comprendre un certain nombre de phénomènes des plus simples aux plus complexes.

Valoriser et rendre complémentaire des aptitudes, des connaissances différentes au service d'un même projet.

Objectifs secondaires :

Accéder à l'utilisation orthodoxe et dans de bonnes conditions de sécurité des outils

Solliciter des gestes techniques : scier, percer, poncer, souder...

Mettre en œuvre des matériaux qui sont à priori associés à l'adulte

Apprendre à lire un plan à comprendre et à mettre en œuvre un cahier des charges

Promouvoir l'expérimentation comme moyen d'acquérir de nouvelles connaissances ou compétences.

Exemples :

Atelier robotique (trophées planète sciences), fusée à eau, expériences scientifiques (les p'tits débrouillards), électricité...

Le livre et la lecture :

Objectif principal :

Donner aux enfants l'envie, le goût de lire et éveiller leur imaginaire

Objectifs secondaires :

Proposer différentes approches du livre : contes, lecture, support de jeux etc... selon les moments et les publics

Promouvoir le livre comme support d'activité à part entière

Prendre en compte le rythme de chacun : possibilité de s'isoler avec le livre

Exemples : acquisition de manga (Naruto, Dragon ball, fullmétal...), mise à disposition de BD, livres de contes...base documentaire pour les animateurs à développer.

Jeu/jouer :

Objectifs principaux :

Permettre à chaque enfant de trouver une situation de jeu qui lui convienne et de se révéler

Permettre par le jeu, la rencontre : décroïsonner les groupes d'âges, estomper les différences, développer les liens enfants/enfants, enfants/animateurs et animateurs/animateurs.

Objectif secondaire :

Diversifier les formes de jeu ; faire découvrir les nouveaux jeux et faire redécouvrir des jeux anciens.

Exemples :

Grands jeux, veillées, jeux de société (éducatifs, ludique, de rôle, de plateaux...), jeux de plein air, jeux sportifs, jeux d'imitation, jeux de piste, jeux d'adresse.

Sorties :

Objectif général :

Permettre à l'enfant de s'ouvrir sur le monde extérieur

Objectifs secondaires :

Découvrir de nouvelles activités ludiques

Sensibiliser à l'actualité culturelle

Partager une activité (sportive, culturelle, ludique...) avec d'autres ALSH

Exemples :

Rencontres inter centre, sortie accrobranches, parc aquatique, karting, parc d'attraction, cinéma, théâtre, zoo, plage...

Séjours courts (ex-mini camps)

Objectif général :

Favoriser l'éveil et l'autonomie de l'enfant à travers la vie en collectivité

Objectifs secondaires :

Etre capable d'avoir une hygiène correcte

Participer à la vie en collectivité (vaisselle, repas, couchage...)

Etre à l'écoute de son corps

Arts :

Objectif général :

Développer et favoriser l'expression de l'enfant

Objectif secondaire :

Développer l'expression au travers de différents supports, vecteurs de communication

Exemples :

Théâtre, danse, arts plastiques

DEVELOPPER LA CAPACITE DE L'ENFANT A FAIRE L'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETE.

Mettre en place les règles de vie avec les enfants

Associer l'enfant à la vie quotidienne en favorisant sa participation aux tâches matérielles et collectives

Inciter l'enfant à se responsabiliser et à développer son esprit critique

Sensibiliser l'enfant à la santé et à l'équilibre alimentaire

Exemples :

Elaboration de repas, mettre et débarrasser la table, ranger après l'activité, mettre en place des discussions/débat...

DEVELOPPER LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES.

Facilité le mode d'inscription des enfants
Mettre en place des temps de rencontre/échange
Sensibiliser les familles au déroulement de la journée de leur enfant
Varier les supports d'informations
Mettre en place un accueil de qualité
Faciliter l'identification des animateurs

Exemples :

Plaquettes, site internet de la commune, réunions (AG, info été...), accueil, affichage, animateur référent ; trombinoscope

PERMETTRE AUX ENFANTS DE VIVRE DES TEMPS LUDIQUES EN RESPECTANT UN RYTHME DE VACANCES ET DE LOISIRS.

Veiller à la qualité du rythme quotidien et hebdomadaire
Etre attentif aux besoins de l'enfant
Associer les enfants à l'organisation de leur temps libre
Amener l'enfant à mieux connaître ses limites

Mercredi

Organisation :

L'alsh fonctionne tous les mercredis hors vacances scolaires ; une équipe de six animateurs (le directeur et cinq animateurs) accueillent les enfants selon cinq formules au choix des familles :

Formule 1 : de 9h à 12h00

Formule 2 : de 13h30 à 17h30

Formule 3 : de 9h à 13h30

Formule 4 : de 12h00 à 17h30

Formule 5 : de 9h à 17h30

Un accueil gratuit pré et post alsh est proposé aux familles de 8h à 9h et de 17h30 à 18h30.

Une réunion animateurs/directeurs a lieu à chaque fin de période (dernier mercredi avant les vacances) ; celle-ci permet d'effectuer le bilan des projets mis en place et de préparer les projets de la période suivante. Deux fois par an elle se complétera par une évaluation semestrielle « pertinence de l'action ».

Elle a lieu à 18 h 30 pour une durée de deux heures

L'installation des salles est identique à celle de l'APS et donc différente de celle décrite ci-dessus.

Intentions éducatives :

Constat : Le mercredi est une journée insérée dans une semaine d'école, où les enfants ont une activité soutenue : APS, CLASSE, RESTAURANT SCOLAIRE, CLASSE, APS.

En effet, la plupart des familles utilisatrices des services APS et RESTAURANT SCOLAIRE, le sont également pour l'alsh.

De ce fait, les enfants ont besoin d'un temps où le rythme leur correspond. C'est pourquoi, nous établissons des temps formels qui correspondent au rythme de chacun.

PROPOSER DES ACTIVITES RICHES ET DIVERSIFIEES.

Cet objectif se décline principalement sous forme de projets ; ceux-ci ont une durée minimum d'une période (période entre deux vacances) jusqu'à l'année scolaire.

Ces projets ont la possibilité d'intégrer tous les enfants, qu'ils fréquentent régulièrement ou non l'alsh. Ainsi chaque enfant participe à son rythme, selon ses envies, ses besoins, aux activités proposées.

DEVELOPPER LA CAPACITE DE L'ENFANT A FAIRE L'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETE.

Du fait d'une utilisation commune avec L'APS dans les locaux, du mobilier et des jeux, on insiste plus particulièrement sur le rangement des jeux et la disposition initiale des salles.

DEVELOPPER LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES.

Un temps d'échange est proposé aux familles de 17h à 18h30 avec le directeur. Cette discussion doit permettre aux familles d'avoir une information sur la journée de l'enfant et de participer également à l'évaluation « utilité de l'action » du projet pédagogique.

PERMETTRE AUX ENFANTS DE VIVRE DES TEMPS LUDIQUES EN RESPECTANT UN RYTHME DE VACANCES ET DE LOISIRS.

De part les cinq possibilités horaires proposés, nous favorisons des arrivés et départs échelonnés.

Aussi nous insistons sur le fait que l'enfant ait le libre choix des activités :

- Le droit à ne rien faire
- La participation aux projets
- L'utilisation d'espaces en autonomie

Petites vacances scolaires

Organisation :

L'alsh fonctionne pendant les vacances d'hiver, les vacances de printemps et les vacances de la Toussaint. Les inscriptions se font à la journée ou à la demi-journée. Les horaires d'accueil sont 9h-17h30 ou 13h30-17h30 pour les inscriptions en demi-journée. De même que les mercredis, un accueil pré et post alsh est proposé aux familles.

Des sorties à la demi-journée sont organisées.

Le recrutement des animateurs se fait selon le nombre d'enfants inscrits par tranche d'âge. Une réunion est organisée pour concevoir le projet d'animation en équipe et pour préparer les programmes d'activités pour la période.

Intentions éducatives :

Constat : Les petites vacances sont l'opportunité pour les familles d'inscrire leurs enfants de manière ponctuelle afin de leur offrir une période d'adaptation.

C'est pourquoi, l'inscription à la demi-journée prend tout son sens.

Pour l'équipe d'animation, il faut s'adapter avec les contraintes et les avantages de cette formule pour atteindre les objectifs visés.

PROPOSER DES ACTIVITES RICHES ET DIVERSIFIEES.

Cet objectif est principalement basé sur les activités ponctuelles.

Cependant, selon l'équipe d'animation et la fréquentation des enfants, des projets de courte durée peuvent être proposés (deux à trois jours de cinq séances).

En effet, les inscriptions se faisant à la demi-journée, ne permettent pas un suivi de l'enfant sur la semaine entière.

DEVELOPPER LA CAPACITE DE L'ENFANT A FAIRE L'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETE.

Nous allons favoriser l'identification mutuelle entre les enfants et les animateurs. De plus, une sensibilisation aux règles de vie et à l'utilisation des espaces sera plus approfondie durant ces périodes d'ouverture.

DEVELOPPER LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES.

Nous insisterons sur l'information orale et par voie d'affichage au quotidien afin d'organiser au mieux les journées d'activités des enfants.

De plus nous mettrons en place un animateur référent à l'accueil des familles et des enfants.

PERMETTRE AUX ENFANTS DE VIVRE DES TEMPS LUDIQUES EN RESPECTANT UN RYTHME DE VACANCES ET DE LOISIRS.

Nous avons la volonté de mettre en place un projet d'activités équilibré en animations calmes et dynamiques afin de répondre aux besoins des enfants.

Vacances d'été

Organisations :

L'alsh accueille les enfants tout l'été. Les inscriptions se font à la semaine (quatre jours minimum). Les horaires sont identiques aux petites vacances à savoir 9h-17h30 avec un accueil gratuit pré et post alsh de 8h à 9h et de 17h30 à 18h30.

Intentions éducatives :

Constat : l'été est la période où il est possible de mettre en place des activités différentes du reste de l'année. C'est aussi l'occasion d'augmenter les temps d'animation et de les délocaliser. Le fait d'avoir une fréquentation importante à pour conséquence l'élargissement des compétences qui sont regroupées au sein de l'équipe d'animation pour offrir une palette d'animations diversifiées.

PROPOSER DES ACTIVITES RICHES ET DIVERSIFIEES.

A cette période nous avons l'occasion de mettre en place des activités diversifiées du fait d'un large choix dû à la présence importante d'animateurs. De plus durant tout l'été nous organisons des veillées/nuitées, des sorties à la journée, des séjours courts (ancien mini camps), des journées inter centre, etc...

DEVELOPPER LA CAPACITE DE L'ENFANT A FAIRE L'APPRENTISSAGE DE LA CITOYENNETE.

L'équipe d'animation sensibilisera les enfants au respect de l'environnement (humain, naturel, matériel).

DEVELOPPER LA COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES.

Une réunion d'information est organisée fin juin pour toutes les familles : présentation de l'équipe, du projet et des séjours courts plus particulièrement.

Un affichage du planning de la semaine est élaboré

La présence des animateurs référents à l'accueil.

PERMETTRE AUX ENFANTS DE VIVRE DES TEMPS LUDIQUES EN RESPECTANT UN RYTHME DE VACANCES ET DE LOISIRS.

Nous effectuerons l'instauration d'un double service pour le repas lorsqu'il y aura plus de 80 enfants :

	11h30 à 12h15 (4/6 ans)
	12h30 à 13h15 (6/13 ans)

EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE

Cette évaluation a pour but de reconnaître et de mesurer des effets. C'est un acte qui vise la participation des acteurs (animateurs, directeurs, comité de pilotage, familles, enfants...). C'est un outil qui permet d'effectuer des projections pour valider, affiner ou revoir un objectif, une valeur. Enfin, l'évaluation permet de mieux comprendre les raisons des difficultés rencontrées ou les facteurs de réussite.

	outils	partenaires	périodicité
Pertinence de l'action	réunion d'équipe	animateurs	mercredi : janvier et juin petites vacances : février été : juillet et août
Efficacité de l'action	réunion d'équipe	animateurs directeurs	à chaque fin de période
Effizienz de l'action	carnet de bord	directeurs	toute l'année
Utilité de l'action	accueil réunion	parents enfants comité de pilotage	temps d'accueil
Cohérence de l'action	réunion d'équipe	animateurs directeurs	temps informels